

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 6-7

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

doivent être condamnées. Ce journalisme d'infiltration, reposant sur le vol de documents et de confidences, ne peut que susciter l'indignation. Une telle stratégie ne correspond en rien à la déontologie du journaliste, d'autant qu'on sent Vermont bien plus obsédé par son personnage de « David » s'attaquant au « Goliath vert » que par la recherche de la vérité.

Seuls des services de renseignement stratégiques peuvent faire de l'infiltration au nom de la sécurité nationale. Encore doivent-ils le faire sous le contrôle et avec l'autorisation de

leurs plus hautes autorités. Gouverner, c'est prévoir le pire, donc chercher, par des moyens qui ne relèvent pas forcément de la morale de l'enfant de cœur, les informations que des individus, des associations, des gouvernements cherchent par tous les moyens à cacher, parce qu'ils ont de « mauvaises » intentions. Ce monopole des services de renseignement stratégiques repose sur l'intérêt général du pays et la volonté d'éviter des crises et des surprises qui pourraient mettre en danger l'existence même d'un peuple et d'un Etat. De telles procédures, conformes aux principes démo-

cratiques, n'empêchent pas des bavures : Greenpeace en sait quelque chose avec l'opération menée contre le *Rainbow Warrior* par les services secrets français dans le cadre des essais nucléaires dans le Pacifique.

Une telle éthique – pas de journalisme d'infiltration fondé sur le vol de documents – fait-elle le poids face à l'obsession du profit et du succès médiatique ? il y a sans doute d'autres Olivier Vermont, journalistes, qui cherchent de nouvelles victimes à infiltrer ² !

Colonel Hervé de Weck

² Cette réflexion s'appuie sur des comptes rendus parus dans *Le Point* du 4 janvier 1997 et dans *Valeurs actuelles* du 18 janvier 1997.

L'Association de la Revue militaire suisse tient à exprimer sa vive reconnaissance à tous les membres du « Groupe des 200 » qui se sont fidèlement et ponctuellement acquittés du montant de leur abonnement de soutien de Fr. 200.– pour l'année 1997.

Bienvenue également aux 35 nouveaux adhérents qui nous ont permis de porter notre effectif à 150 membres au début de cette année. Notre action de recrutement se poursuit, afin d'atteindre notre objectif déclaré de 200 membres.

Votre appui, vous le savez, nous est précieux et contribue à donner à notre revue les moyens de poursuivre sa mission d'information des officiers romands, mais aussi de tous ceux que les problèmes de sécurité du pays intéressent.

Brigadier Philippe Pot
Responsable du « Groupe des 200 »